



CHARLEROI
ARCHIVES

MARS 2026 – N°14

LA CONTRÉE ÉCRASÉE DE STUPEUR ET D'ÉPOUVANTE



LES ÉMEUTES
DE MARS 1886
À CHARLEROI

AUTEUR : CHRISTIAN JOOSTEN

Houdez - Château Baudoux après l'incendie

PRÉAMBULE

Il y a 140 ans, en mars 1886, éclataient des émeutes à Charleroi. Dans le cadre des commémorations, il est utile de rappeler non seulement la genèse du mouvement, ses justes causes, mais aussi ses excès. Ce chaos anarchique provoquera une prise de conscience nationale de l'État sur la situation de la population ouvrière, aux abois, et servira de terreau à diverses nouvelles lois allant vers plus de justice sociale. Jules Destrée et Émile Vandervelde ont eu une formule simple pour évoquer ces événements : « la contrée écrasée de stupeur et d'épouvante » ^[1]. Retour sur trois jours marqués de symboles forts.

UN PRINTEMPS QUI S'ANNONÇAIT SOCIAL

En ce début d'année 1886, la presse se fait, comme à son habitude, l'écho des turpitudes économiques et sociales, tant à l'internationale qu'en Belgique. Il faut dire que la situation apparaît tendue quand, en Angleterre, le rassemblement lancé par la Fédération démocratique socialiste à Trafalgar Square tourne à l'émeute ^[2]. Magasins vidés, vols... L'acclamation au « drapeau rouge » du mouvement socialiste devient insurrectionnelle, essayant des tentatives similaires à travers le pays. En France, depuis janvier, une grève des mineurs de l'Aveyron plonge la région dans la misère.

En Belgique, de longs articles évoquent une nouvelle crise économique, soubresaut de l'actualité internationale. En effet, nos industriels exportant beaucoup, les aléas de nos partenaires ont des répercussions directes sur la santé de nos entreprises. Cette insécurité se conjugue souvent avec du chômage forcé pour les ouvriers, des baisses de salaires... amenant un fort sentiment de révolte. À cela se conjuguent les revendications sociales du tout jeune Parti ouvrier belge, créé l'année précédente, signe d'espoir pour les uns, de crainte pour d'autres.

Mi-mars, Liège entre en ébullition. Désireux de commémorer l'instauration de la Commune de Paris ^[3], divers groupes anarchistes font de la place Saint-Lambert l'épicentre d'un meeting. Des centaines d'ouvriers se réunissent, la foule est houleuse, la police trop peu présente pour assurer l'ordre. Alors, quand les premières vitrines éclatent, c'est la curée, et les passants ne peuvent que constater les débordements violents dans la ville. S'ensuit une reprise en main musclée par le pouvoir communal alors que, sur les hauteurs de Seraing et Montegnée, les mineurs débrayent contre des salaires trop bas.

Le 25 mars, un grand meeting bruxellois du parti ouvrier s'opposant à la politique gouvernementale crée un mouvement de foule lorsque les manifestants se dirigent vers le palais royal. De multiples arrestations s'ensuivent.

Face à cette actualité, le bassin de Charleroi est encore calme, bien que touché lui aussi par des licenciements et des baisses de salaires. S'ajoutent aux revendications sociales les craintes de la modernité au sein des verriers. Depuis peu, les maîtres verriers carolos installent le système de four à bassin, véritable révolution en matière de production, mais également pour l'organisation du travail ; la production est doublée, ce qui oblige l'instauration du travail continu en pause. « Cette révolution technique n'était cependant pas une mécanisation – le travail y restait toujours manuel –, mais elle introduit une parcellisation du travail » ^[4]. En effet, chaque ouvrier se spécialise dans sa fonction.

Alors, quel a été l'élément déclencheur des émeutes de Charleroi ? Certains citent Liège, d'autres les fours à bassin, l'anarchie prônée par des éléments perturbateurs socialistes... Probablement un peu de chacun, mais ce qui est certain, c'est que le système politique et social mis en place depuis près d'un demi-siècle en Belgique ne pouvait plus perdurer. On a beau mettre un couvercle sur la marmite, cela ne l'empêche pas de bouillir...

JEUDI 25 MARS 1886 : LE TEMPS DE L'ÉVEIL

« Tout le mouvement a pris son origine dans un incident de peu d'importance et qui a été comme l'étincelle qui met le feu aux poudres »^[5], s'étonne encore un journaliste en évoquant les journées d'émeutes. Régulièrement, en effet, des « grèvelettes » ou « grèves à petotes »^[6] naissent d'un mécontentement soudain et sans lendemain. Aussitôt lancées, presque aussitôt terminées.

Si, cette fois, d'aucuns évoquent le refus après la demande d'une augmentation de salaire, d'autres sources évoquent des bris de machines trop fréquents. Quoi qu'il en soit, en ce 25 mars 1886, les mineurs du puits Sainte-Henriette de Fleurus refusent de descendre pour la pause du matin. Ces ouvriers, dont la composition est jugée « hétéroclite » par Gustave Houdez^[7], sont des Flamands, des Allemands et des habitants de Sart-Allet (Gilly), le Campinaire (Fleurus) ou encore Taillis-près (Châtelaineau); lieux où l'insécurité règne. Dans son article, l'Union de Charleroi indique que c'est « à l'instigation de quelques ouvriers allemands »^[8], s'alcoolisant dans un cabaret proche du charbonnage, que le mot d'ordre de grève est lancé.

Très vite, les grévistes, 150 à 200 hommes et femmes, se rendent dans les puits voisins avec la ferme intention de demander la remonte des ouvriers, mais aussi l'arrêt total de l'activité. Ainsi, le nord de Gilly, le Marquis, le Roton, le Gouffre et le Trieu-Kaisin sont visités. Sous la menace, les directeurs-gérants obtempèrent, désireux surtout d'éviter des dégâts aux installations. Et même quand de rares forces de l'ordre appelées en urgence sont présentes, comme au Trieu-Kaisin, les ouvriers, bien trop nombreux, obtiennent satisfaction.

La journée durant, les rumeurs de fermetures se confirment, le nombre de grévistes augmente. Il est maintenant clair que le mouvement ne s'éteindra pas aisément. Les bourgmestres s'inquiètent, en appellent à l'armée pour protéger les industries et sécuriser les rues.

Quelques incidents éclosent, comme à Montignies-sur-Sambre, au puits de la Duchère, lorsque la gendarmerie repousse les manifestants, les mettant en fuite. On procède à deux arrestations. Et quand la nuit tombe sur la région, des grévistes rallient encore des ouvriers, continuent les fermetures, s'installent surtout aux abords de Charleroi, plus particulièrement aux Quatre-Bras de Gilly et sur la commune de Montignies.

De son côté, le bourgmestre de Charleroi, Jules Audent, tient conseil à l'hôtel de ville en début de soirée. Pressentant la grogne dans le bassin de Charleroi en écho aux événements de Liège, il avait déjà eu des discussions avec le Gouverneur du Hainaut, mais n'obtenant pas de réponse forte, il s'organise en coordonnant la police, la gendarmerie, convoque la garde civile communale. Dès 22 heures, chacun a pris position. Si la tension est déjà palpable, la ville et ses faubourgs vivent encore dans le calme.



La gravure de Robert Koehler, une image symbolique des grèves ouvrières de 1886 (Coll. Musée des beaux-arts de Charleroi).

"LA GRÈVE AU PAYS DE CHARLEROI"

Cette image qui illustre souvent le mouvement ouvrier de 1886 n'a pourtant rien à voir avec Charleroi, quoi qu'en dise le titre de cette gravure ! Cependant...

L'œuvre originale est de la main du peintre allemand Robert Koehler (1850-1917) et appartient aux collections du Deutsches Historisches Museum de Berlin. De grand format (182 x 276 cm), le tableau est titré *La grève*. Il ne fait pas référence à un événement précis de l'histoire sociale, allemande ou autres. Il s'agit de la représentation symbolique d'une confrontation imminente entre le patronat, sous le porche de sa maison, et le meneur des ouvriers dont certains ramassent déjà des pierres, une mère et ses enfants observant la scène. Si le paysage est industriel, il ne désigne pas non plus un lieu précis.

Peint en 1886, le tableau a été présenté, la même année, à l'Exposition de printemps de la National Academy of Design de New York ; l'artiste vivait en Amérique. Si l'œuvre a des qualités indéniables, elle va surtout faire écho aux crises sociales qui traversent, à la même époque, les États-Unis ; tant les grèves que les manifestations seront violemment réprimées. Et c'est à ce titre que le tableau va connaître un retentissement sans pareil. L'image sera publiée, les gravures vendues ou distribuées, chacun s'attribuant la peinture comme symbole de son combat, et ce, partout à travers les États-Unis et l'Europe. Il y a donc là aussi, par le prisme commun du tableau de Koehler, une sorte d'internationalisation des revendications ouvrières de 1886.



VENDREDI 26 MARS 1886 : LE TEMPS DE LA COLÈRE

Quand l'aube se lève sur le pays de Charleroi, le constat est vite fait ; c'est l'arrêt quasi total des charbonnages de la région. Témoin des événements, Gustave Houdez se trouve aux Quatre-Bras de Gilly, où se regroupent les grévistes, « [...] quand arriva du fond de Sart-Allet la bande qui avait fonctionné la veille, considérablement renforcée. [...] La plupart de ces individus étaient armés de gourdins et de hachettes. Il était aisé de voir qu'ils étaient décidés à tout. Ils furent les organisateurs de la destruction, du pillage et des incendies »^[9]. De tout côté, de nouveaux groupes arrivent. Le commissaire de police présent avec quelques hommes se rend compte de sa totale impuissance à calmer la foule qui scande des « Vive la république ! » ou chante la Marseillaise... Les journalistes évoquent les mouchoirs et drapeaux rouges brandis par les émeutiers.

À dix heures, la foule se met en marche, fait escale dans toutes les usines sidérurgiques rencontrées ; certaines avaient, en prévision, déjà fait arrêter le travail. Les grévistes sont des milliers et se dirigent vers Charleroi, enjoignent les ouvriers des verreries Brasseur et les mineurs des puits du Mambourg à les rejoindre. Sur le coup de midi, ils atteignent les terrains vagues issus du démantèlement de la forteresse de Charleroi (actuel square Hiernaux) quand, face à eux, se présentent des détachements de la garde civile, soutenue par la police, la gendarmerie et des cavaliers arrivés de Tournai le matin même.

Si la garnison de Charleroi est consignée, un autre régiment de cavalerie, lui, reste cantonné du côté de Châtelaineau, en soutien.

Des discussions s'engagent, « quelques carreaux volent en éclats, la foule jouit de sa force face aux bourgeois qui se terrent »^[10], puis

hésite devant l'inflexibilité des militaires et finit par rebrousser chemin, sans pour autant cesser ses actions et calmer sa colère. En effet, les grévistes se divisent alors en deux groupes. Le premier se dirige vers la Planche, en bordure de Charleroi, tente de pénétrer dans la Verrerie de l'Ancre gardée par une batterie d'artillerie de la garde civile sans pour autant y parvenir. Si l'établissement est sauvé, le saccage est ordonné pour d'autres usines de Dampremy peu ou pas protégées. Ainsi, les verreries Fourcault, Schmidt-Devillez, Mondron... seront dévastées dans l'après-midi. De là, le cortège part vers Roux...

Du nord de Charleroi, le second groupe de manifestants est parti, quant à lui, en direction de Lodelinsart et de la verrerie Jonet. « En quelques instants, l'établissement fut mis à sac. Les grilles furent enlevées des fours, des pièces de fer furent jetées dans le verre en fusion, tous les canons de verre brisés, les caisses éventrées et leur contenu éparpillé sur le sol »^[11]. Ce n'est que le début du chaos.

Tout l'après-midi, le cortège d'environ 5 000 personnes saccage usines après usines, mais c'est vers 16 heures que la situation dégénère complètement, à l'approche des verreries Baudoux, symbole de la rancœur du monde verrier. En effet, en industriel riche et puissant, Eugène Baudoux a équipé son usine moderne uniquement en fours à bassin ; ces derniers produisent plus avec moins d'hommes et, surtout, ont changé la manière de travailler des verriers^[12].

Accusé de « tuer la verrerie »^[13], Baudoux s'oppose également de manière frontale à l'Union verrière, sorte de syndicat ouvrier ré-

cemment créé. En plus, alors que sa production a augmenté considérablement, les salaires stagnent, car le marché économique, n'ayant pas les capacités d'écouler autant de marchandises, lui laisse, dans un premier temps, un lourd stock de verres sur les bras. Cette dérégulation était source de conflits et de méfiance au sein même de son entreprise. Alors, avec la colère générale ambiante, se sachant ciblé, il décide de fermer sa verrerie, renvoyant ses 1 200 ouvriers à la maison. Craignant pour leur vie, Eugène Baudoux et ses proches quittent la région en début d'après-midi.

Laissée à l'abandon, l'usine est envahie, et les bureaux, machines et stocks sont détruits. Bientôt l'incendie se déclare, obligeant les émeutiers à quitter les lieux. « Des pillards envahirent également le château [ndla : situé tout proche], brisèrent les meubles à coups de hache, jetèrent la literie par les fenêtres, emportèrent pendules et candélabres [...]. Autour d'un brasier devenu rapidement gigantesque, les spectateurs, noirs de poussière et de fumée, menaient un "chahut infernal" », emportant de l'argent, les alcools de la cave et les vêtements... Une trentaine de lanciers à cheval tentèrent bien de repousser les émeutiers mais, devant le nombre, se dispersèrent. « Et tout autour de cet immense bûcher qui envoyait dans les airs des flammes immenses, s'agitait une foule en délire »^[14].

La même après-midi, le groupe parti de Dampremy en direction de Roux occasionne des destructions aux verreries de l'Étoile, aux hauts-fourneaux de Monceau ou encore au Ruau. Des incendies naissent mais, fort heureusement, ne s'étendent pas complètement aux usines. Cependant, en début de soirée, après le saccage

du charbonnage du Martinet, les flammes dévorent les bureaux tandis qu'aux Glaceries de Roux, c'est la verrerie qui flambe. Empêchés d'avancer, les pompiers, impuissants, assistent à l'incendie. « La troupe, alertée à Jumet, arrive précipitamment et à 22h30 tombe en plein carnage ; la foule, ivre de rage destructrice, ne voit pas, n'entend pas les sommations, sinon le fracas des armes qui la déchirent, laissant sur le sol 5 tués et de nombreux blessés »^[15].

Avec le calme relatif de la nuit, la population de Charleroi qui voit les incendies, par ses fenêtres, au loin, apprend aussi qu'à Châtelaineau, aux Forges d'Acoz, la cavalerie a chargé sabre au clair les émeutiers, blessant une bonne cinquantaine de personnes... Le château Deulin, celui de Fromont à Ransart, les habitations de directeurs de charbonnages tant à Gilly qu'à Marcinelle, ont été pillés, et certains commerces rançonnés pour nourrir les grévistes : pains, viande, alcools et conserves les plus diverses. On raconte que des hommes ont été retrouvés calcinés dans les caves du château Baudoux, trop ivres pour se sauver à temps. Il se dit que les émeutiers ont voulu faire sauter le gazomètre, couper les câbles du télégraphe pour isoler Charleroi du reste de la région. On ne compte plus les réverbères aux lampes détruites, plongeant les rues dans l'obscurité. Partout, des arrestations s'opèrent déjà et des dizaines d'ouvriers s'entassent dans la prison de Charleroi. Ce sont surtout les pillards, attrapés avec le fruit du larcin. De partout, aussi, accourent les blessés. « Ce fut une journée terrible, qui commença par la destruction et s'acheva dans le sang ; où l'on entendit retentir tour à tour des clameurs de haine, de victoire et de mort »^[16].



Légendes pages 4 et 5 : Photographiée le lendemain des émeutes, la verrerie d'Eugène Baudoux n'est plus qu'un champ de ruines. La chaleur y a été tellement forte que, par endroits, les pièces brisées ont fondu en un agglomérat de verre informe (source : AVCC – bib. – ouvrage de Gustave Houdez « Quatre-Vingt-Six »).

Avis des communes de Roux et de Ransart utilisées pour sensibiliser les risques encourus pendant les émeutes (AVCC – fonds des affiches, n°1506 et 3758)

*N°4
Conformément par le
Conseil municipal
le 28 mars 1886.*

A V I S. HABITANTS DE ROUX

Une bande de DEVASTATEURS ETRANGERS est venue dans notre Commune piller, saccager et incendier des établissements industriels;

Ils menacent les autres ainsi que les maisons particulières.

Nous croyons qu'il est de notre devoir de faire appel au dévouement de tous, certain que cet appel sera entendu et que vous vous empresserez d'aider, par tous les moyens en votre pouvoir, la troupe et les autorités afin de refouler CES BANDES D'INCENDIAIRES ET DE PILLARDS.

Les incendiaires sont passibles des peines prévues par les articles 510 à 519 du code pénal.

Il est bon que tout le monde sache que TOUS LES DEGATS COMMIS SONT A LA CHARGE DE LA COMMUNE et que toutes les classes de la population devront contribuer à leur réparation.

Vu l'article 94 de la loi du 30 Mars 1836:

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Roux, maintient ses arrêtés des 27 et 28 mars courant.

Un délégué du Collège sera constamment au Secrétaire pour recevoir les communications des citoyens.

Les hommes qui, d'après la loi, doivent faire partie de la garde civique, seront prochainement convoqués pour former un corps régulier et PRETER leur concours au MAINTIEN ou au rétablissement de l'ordre.

Roux, le 28 mars 1886.

PAR LE COLLEGE:

LE SECRÉTAIRE,
EUDORE JACOB.

Le Bourgmestre & Echevins,
G. HEMBISE, Al. LEPAGE.

COMMUNE DE RANSART

AVIS

Le Bourgmestre de Ransart,

Vu son ordonnance de police en date du
28 mai 86 interdisant les attroupements ou
rassemblements de plus de cinq personnes.

Considérant qu'en présence des désordres
anarchiques dont la commune est le théâtre,
il est de son devoir d'assurer à tous la sécurité;

INFORME que dès aujourd'hui l'ordre
sera assuré par la force des armes.

Il invite les citoyens paisibles à s'abstenir
de prendre part aux rassemblements qui faci-
litent de mauvais desseins, en s'y associant ils
s'exposent à être frappés avec les perturbateurs
& auraient à déplorer les malheurs qui sui-
vent inévitablement l'emploi de la force des
armes contre les séditeux.

A Ransart, le *29 mai* 1886.

Le Bourgmestre,
Ed. DEULIN.



Portrait d'Alfred Van der Smissen
(source Wikipédia).

LE GÉNÉRAL ALFRED VAN DER SMISSEN (1823-1895)

Issu d'une lignée de militaires, c'est tout naturellement qu'Alfred Van der Smissen entre à l'école militaire en 1841. Major de promotion en 1843, il grimpe les échelons et arrive à se faire accepter comme officier étranger au service de la France lors de ses campagnes coloniales en Kabylie (Algérie) en 1851.

De retour en Belgique, sa carrière se fait plus discrète jusqu'en 1864 où il prend le commandement du corps expéditionnaire belge au Mexique pour l'impératrice Charlotte, et ce, jusqu'en 1867.

Nommé au poste enviable d'aide de camp du Roi en 1883, il est chargé par ce dernier de rétablir l'ordre à Charleroi en mars 1886. « D'aucuns lui reprochèrent d'avoir, à cette occasion, violé la Constitution : Vander Smissen [sic] n'avait, en effet, guère de connaissance en matière de droit public ; mais il avait la religion du devoir et du culte de la discipline »^[42]. Désireux d'armer tout un chacun pour la défense des biens et propriétés, il s'oppose frontalement à l'autorité communale avant de battre en retraite devant le refus catégorique vis-à-vis des méthodes préconisées.

Il effectuera par après plusieurs missions à l'étranger pour le Roi avant sa demande de retraite en juin 1890. Il édite ses *Souvenirs du Mexique* en 1892 mais, sentant ses forces décroître avec la maladie, il se suicide en juin 1895.

SAMEDI 27 MARS 1886 : LE TEMPS D'ARRÊT

Depuis le matin, chaque train qui arrive en gare apporte son lot de soldats. À la tête de ceux-ci, le général Alfred Van der Smissen, connu pour son peu d'empathie envers la classe ouvrière, va coordonner la remise au pas depuis son poste de commandement de l'hôtel de ville de Charleroi, non sans s'opposer au pouvoir communal. Alors que l'échevin Alfred Defontaine s'offusque des ordres donnés de tirer sans sommation, le militaire lui répond : « Je me moque de la légalité [...]. On m'a envoyé ici pour rétablir l'ordre et je le rétablirai, par n'importe quel moyen »^[17].

Au total, c'est près de 9 000 hommes qui vont être répartis aux différents points stratégiques de la région afin de la sécuriser. Ainsi, des cordons de soldats sont placés en protection autour des lieux considérés d'utilité publique et plusieurs barrages sont installés sur les grands axes afin d'empêcher toute nouvelle manifestation. Contenir la colère pour pouvoir la mater semble être la ligne de conduite adoptée par l'armée.

Il est vrai que, enhardis par les exactions de la veille, certains groupes continuent de « piller châteaux et couvents, symboles de l'oppression des profiteurs »^[18] de la classe ouvrière. Ne pouvant plus agir dans les centres industriels, c'est la périphérie de Charleroi qui est plus touchée, comme l'abbaye de Soleilmont, envahie par une centaine de personnes qui emportent « tout ce qui pouvait être enlevé »^[19]. À Châtelineau, un soldat isolé, depuis le balcon de l'habitation du directeur des travaux du charbonnage du Trieu-Kaisin, empêche le pillage en abattant 3 émeutiers, les mettant en fuite. En plus des grévistes en colère de la veille, on constate aussi maintenant l'arrivée d'individus dont la rapine et le vol dans les résidences abandonnées font le bonheur.

Mais c'est à Roux que la confrontation la plus importante a lieu. En fin de matinée, près de 700 grévistes filent vers Roux par la route du Hameau à la Bassée. Selon le récit obtenu de témoins^[20], certains étaient armés de gourdin et même de fusils. La troupe arrive en vue d'un barrage de soldats qui, immédiatement, coupent la route et s'interposent. « En réponse à cette provocation, les grévistes continuent leur marche en avant, puisant au sein de la foule la témérité et l'insolence. La troupe, à l'abri de ses armes, tire, fauchant les premiers rangs »^[21]. Le décompte sera de 10 morts et de nombreux blessés ; 4 périront par la suite. C'est pour cette raison que de nos jours encore, Roux symbolise ces journées terribles de mars 1886. Avec les 5 tués de la veille, on atteint 19 morts sur le territoire communal.

L'école communale se transforme en hôpital improvisé, en morgue. Lors de la débandade, certains ouvriers ont emmené au loin les blessés où ils furent parfois abandonnés. Un journaliste raconte que « deux des victimes de cette fameuse échauffourée ont été retrouvées



Afin d'empêcher le retour des grévistes ou les émeutiers, la garde civique fera des cordons de protection autour des usines, parfois en ruine (source : AVCC – bib. – ouvrage de Gustave Houdez « Quatre-Vingt-Six »).

à l'état de cadavre, l'une en pleine campagne, l'autre au pied d'un talus du chemin de fer », avant d'oser une hasardeuse comparaison : « leurs vêtements boueux et déchirés et leurs membres tout meurtris annonçaient qu'ils avaient traîné péniblement jusque-là leurs corps traversés par les balles meurtrières, tout comme le gibier atteint par le plomb du chasseur » ^[22].

Cet affrontement sonne le glas de la révolte ouvrière à Charleroi. Certes, d'autres victimes seront encore à dénombrer à Gilly ou à Montignies-sur-Sambre, mais elles tiennent plus de faits isolés de pillages que d'une foule manifestante. Quelques grévistes « se dispersèrent alors dans les campagnes et organisèrent la mendicité en bandes. [...] Mais on ne tarda pas à se ressaisir. Les paysans organisèrent la résistance et finirent par mettre en fuite les malfaiteurs. Cette chasse aux mendiants ne se faisait pas toujours sans qu'il y eût du sang versé. C'est ainsi qu'à Lambusart un homme fut tué à coups de fourche. Son cadavre fut abandonné dans les champs et ramassé plusieurs jours plus tard par la gendarmerie » ^[23].

LE TEMPS D'APRÈS

Loin de s'étendre à d'autres régions, la révolte des quelques derniers jours ne fait pas tache d'huile. À Carnières, un début de grève est rapidement réprimé par le sang (2 tués), mais les mesures prises par les bourgmestres et l'armée encore présente dans la région assènent un coup d'arrêt définitif au mouvement. Des sautes d'humeur continueront, mais une grande partie des ouvriers repartent, résignés, vers les usines. « Les derniers jours de mars sont ceux du dégrisement et de l'incertitude » ^[24].

Le 29 mars, Roux est en état de siège pour l'enterrement des victimes. Une compagnie de chasseurs à pied empêche les curieux de s'approcher du cimetière. « Au fond de la morgue, où, sur quelques planches inclinées contre le mur, neuf cadavres, ayant encore leurs vêtements, gisent côte à côte. Devant la morgue, on confectionne à la hâte neuf cercueils de bois blanc ; on vient déjà d'emporter à travers le cimetière un cercueil contenant un mort qui vient d'être réclamé par la famille. Parmi les neuf qu'on va enterrer, trois n'ont pas été reconnus. On les a photographiés » ^[25]. Une dizaine de personnes, des femmes pour la plupart, sont présentes aux funérailles. Pas très loin du cimetière, l'hôtel de ville héberge toujours les blessés soignés par les Sœurs de la commune. La police quadrille les rues et veille au calme retrouvé tandis qu'à Charleroi, début avril, le général Van der Smissen quitte son hôtel, honoré par tous pour la réussite de sa mission.

La presse, arrivée en masse après les événements, « visite » les ruines laissées par les trois jours d'émeutes. Les comptes rendus font surtout état des dégâts, de la violence engendrée par les ouvriers, sans se poser, sauf à de rares occasions, la question des responsabilités. « Ce n'était plus une grève, c'était une terreur sociale » ^[26].

Face à l'inaction évoquée de la police ou de la gendarmerie pendant la révolte, plusieurs journaux forcent le trait sur une justice qui se doit d'être implacable. Pendant 3 mois, d'avril à juin 1886, devant le

tribunal correctionnel de Charleroi, « des centaines de pauvres gens, hommes, femmes, enfants [ont] comparu devant les juges, sous l'inculpation soit de vol, de recel, de mendicité ou d'atteinte à la liberté du travail. Un jour, il fallut improviser des installations spéciales pour caser les prévenus, tant ils étaient nombreux. [...] Presque tous avouaient ingénument avoir pris quelque chose. Ils croyaient que c'était permis, puisque tout le monde prenait, et ils ne se figuraient pas avoir commis un délit. Au reste, ils ne s'étaient pas cachés, ils avaient agi au grand jour, au su et au vu des agents de police et des gardes champêtres, qui les laissaient faire » ^[27].

Sans pour autant les exonérer, des personnalités comme Jules Destrée ou Émile Vandervelde soutiennent que les ouvriers, « grands enfants illettrés pour la plupart », ont voulu une « plus équitable répartition sociale [...] un désir brutal, féroce, inconscient de jouissance et de richesse, l'idée d'un "vol gigantesque" se projetant dans une idée confuse de justice » ^[28].

Les jugements furent exemplaires, « des familles entières furent envoyées en prison, pour des mois, voire des années. Dans toutes les maisons d'arrêt du pays, il y avait des condamnés de Charleroi » ^[29], alors que l'auteur Francis Poty, lui, ne voit derrière ces condamnations, qu'une « bourgeoisie [qui] ne pense qu'à écraser et réprimer plutôt que de comprendre et apaiser » ^[30]. Il est à noter que, dans les jours qui suivent les émeutes, lors des perquisitions de la police au domicile des pillards, nombreux sont ceux qui vont remettre spontanément le fruit du larcin pensant par là même être quittes de poursuites, ce qui ne fut pas le cas... Des journaux reprennent, d'ailleurs, dans leurs colonnes, les procès en une longue litanie de misère.

Bien au-delà des cas isolés, ce que cherche la justice, c'est un responsable, un instigateur des désordres. « Ainsi c'est l'opinion générale que c'est une œuvre méditée et depuis longtemps préparée » ^[31], rapporte Clément Lyon dans son hebdomadaire, début avril 1886. Et dès le départ de l'instruction va ressurgir l'animosité d'Eugène Baudoux envers l'Union verrière, surtout envers Oscar Falleur et Xavier Schmidt, respectivement secrétaire et président du syndicat verrier. Ils sont d'ailleurs souvent considérés comme les responsables de l'incendie et du pillage de la verrerie. D'autres seront aussi co-inculpés, mais Falleur et Schmidt focaliseront l'attention de la presse. Ce procès à venir, c'est surtout celui d'un industriel contre un syndicat.

LE TEMPS DE LA JUSTICE

C'est à la cour d'assises de Mons que s'ouvre, le 31 juillet 1886, le procès dit « Falleur et Schmidt ». Il y a cependant 17 prévenus assis sur le banc des accusés. Désireux de se concentrer sur les deux principaux protagonistes, Gustave Houdez, dans son ouvrage, évoque en introduction « les quinze autres [qui] n'étaient que des comparses. Cinq furent acquittés, et à part trois d'entr'eux, qui furent condamnés aux travaux forcés, les autres s'en tirèrent avec quelques mois de prison, après avoir subi une longue détention préventive »^[32].

Par l'intermédiaire de Falleur et Schmidt, c'est l'Union verrière qui est visée, mais certains s'étonnent : « Dès le début, le parquet chercha des responsabilités, et acquit la conviction que le mouvement partait de l'Union verrière. [...] La justice ne s'était-elle pas fourvoyée en considérant comme un organisme révolutionnaire la première association corporative qui existât dans le pays ? A-t-elle cherché suffisamment ailleurs ? Nous ne le pensons pas »^[33]. Pour preuve, les descentes organisées auprès du syndicat dans la foulée des journées d'émeutes ne donneront rien ou presque ; même résultat aux domiciles des prévenus qui seront finalement arrêtés. Par ailleurs, la présence d'un avocat bruxellois anarchiste, un temps arrêté puis relâché, celle d'ouvriers étrangers au bassin industriel, que l'on a aperçus parmi les meneurs, ou encore de personnes sillonnant la région, venues pour l'or, l'argenterie et les richesses, sont autant d'éléments cités par les journaux, mais personne ne semble pas avoir été réellement inquiété.

Pourtant, l'acte d'accusation reprend méthodiquement, et sur la base des journées des 26 et 27 mars, l'itinéraire des prévenus avec, en toile de fond, les différends qui opposaient l'Union à Eugène Baudoux, à commencer par celui des pertes de salaires, liées à la mesure des canons de verre.

Techniquement, un canon de verre est un cylindre de verre creux, réalisé par un souffleur, qui, une fois fendu et étendu, sert à la fabrication du verre plat. Pour le mesurer, on additionne « la hauteur du canon et sa circonférence, d'après une mesure fixe appelée pouce »^[34]. De ce résultat, on déduit la casse, elle aussi calculée à la pièce. De la production du verrier, moins la casse, dépend son salaire. Si vous modifiez l'un ou l'autre paramètre, la rémunération change.

Au travers de documents exposés, reproduits in extenso dans le compte rendu du procès, les avocats de la défense montrent cependant le relatif accord entre Baudoux et l'Union, quelques jours même avant le début des émeutes, faisant dire, finalement : « Puisque M. Baudoux avait accepté, quel intérêt avait donc l'Union verrière à continuer la guerre ? »^[35].

Le grand tourniquet des témoins à la barre viendra, lui, accuser Falleur et Schmidt d'avoir payé des grévistes pour casser l'outil, piller les usines, d'avoir guidé les cortèges vers telles ou telles verreries



Portrait d'Oscar Falleur
(source : AVCC – bib. – ouvrage de
Gustave Houdez « Quatre-Vingt-Six »).



Portrait de Xavier Schmidt
(source : AVCC – bib. – ouvrage de
Gustave Houdez « Quatre-Vingt-Six »).

qui utilisaient des fours à bassin... Par petites touches successives, le ministère public constate, argumente. Francis Poty s'insurge : « Rien ne sera oublié pour étayer l'accusation ; le mensonge et le faux témoignage doivent apporter les preuves de la responsabilité des syndicalistes verriers. [...] Certains prévenus reconnaîtront plus tard qu'ils ont chargé Falleur dans l'espoir d'une peine légère »^[36]. Revient aussi la réticence marquée des ouvriers verriers en ce qui concerne l'installation des fours à bassin qui augmentait la production sans forcément augmenter les salaires... Dans son réquisitoire, le procureur soulignera que cette grève, initiée par les mineurs, ne visait aucunement Eugène Baudoux, les dégâts ayant été occasionnés, à ses yeux, à la demande des verriers et, *a fortiori*, de l'Union verrière.

Les avocats de la défense, au nombre desquels se trouvait Jules Destrée, reprendront point par point les accusations pour mieux les défaire ou, à tout le moins, les relativiser. « Cette plaidoirie, dite avec un accent de profonde conviction, en phrases vibrantes, nerveuses et saccadées, a produit une grande impression. Avec une émotion communicative, [...] M. Destrée entassait ses arguments à coups persistants et redoublés, au point de rendre irréfutable son raisonnement serré »^[37].

Le 11 août, le président déclare les débats clos et demande aux jurés de bien vouloir statuer. Le jour même, sur le coup de 14 h 40, le verdict tombe : Schmidt et Falleur sont déclarés coupables de provocation au pillage et d'atteinte à la liberté du travail. « On s'attendait généralement à un acquittement. L'acquittement de Falleur ne faisait de doute pour personne »^[38]. C'est pourtant à une peine similaire de 20 ans de travaux forcés que la Cour condamne. Dans la salle et autour du palais de Justice, la foule s'insurge.

Dans l'évocation du procès, Francis Poty argue que « la condamnation coule de source ; pensez donc les 30 jurés sont tous industriels, banquiers, notaires, marchands, cultivateurs, etc., tous gros propriétaires et bons défenseurs de la sacro-sainte propriété privée »^[39]. Certes, à cette époque, il fallait payer une certaine



Parmi les avocats de la défense, de grands noms tel Jules Destrée (source : AVCC – bib. – ouvrage de Gustave Houdez « Quatre-Vingt-Six »).

somme d'impôts pour pouvoir être repris dans les listes de jurés. Il était donc normal, pour l'auteur, que Falleur et Schmidt, se soient retrouvés jugés de la sorte.

Dès le lendemain, un pourvoi en cassation sera déposé, rejeté fin octobre 1886.

Alors que, le 31 octobre, une grande manifestation de soutien secoue Charleroi et réclame l'amnistie pour les condamnés, sur les hauteurs de Lodelinsart, la verrerie d'Eugène Baudoux tourne à plein régime depuis sa reconstruction et l'allumage de son nouveau four, fin août 1886. Il occupe près de 500 ouvriers (contre 1 200 auparavant) et sa production représente, à elle seule, près de 1/9 de la production totale belge.

Dès l'année suivante, à la faveur de grâces, la plupart des condamnés sont libérés, comme Falleur et Schmidt qui doivent, cependant, s'exiler. Les deux partent en Amérique, ce qui n'est guère étonnant car l'Union verrière envoie, depuis quelques années déjà, des verriers désireux d'aventures vers les industriels américains. Oscar Falleur meurt d'ailleurs là-bas en avril 1896. Xavier Schmidt, lui, aura l'autorisation d'un retour. Cabaretier à Lodelinsart, il décède en février 1904.

Longtemps pourtant, l'ombre de 1886 va planer sur Charleroi. En effet, les industriels se sont retournés vers les Communes en réclamant des dommages et intérêts pour les dégradations subies. Pour eux, l'inaction des bourgmestres à envoyer la police a engendré la destruction des usines. Et si la plus grande part revient à Eugène Baudoux pour son usine et sa demeure (près de 1 200 000 francs), c'est près de 2 millions qui seront reversés par les Communes. En 1911, « dans maintes localités, les habitants paient encore actuellement, sous forme d'impôts, les dégâts commis par les émeutiers »^[40].



Lors de la grande grève des verriers du bassin de Charleroi en 1900, des non-grévistes prétendirent avoir été traités de « djambes de bois » par des grévistes assistant à un match de balle pelote sur la place de Palahaut à Dampremy. Trois des grévistes ont été arrêtés et jetés en prison.

À leur sortie, un hommage leur a été rendu de la part des verriers syndiqués de l'Union verrière, qui sont ici présents sur cette photographie. Le dernier à droite s'appelait Nicolas Daubresse (Coll. Musée du Verre de Charleroi).

L'UNION VERRIÈRE

L'Union verrière est ce qu'on appelle une société de résistance. Créé en août 1882 à l'initiative d'Abel Delwarte, Oscar Falleur et Xavier Schmidt, ce syndicat visait à opposer une force équivalente à l'Association des maîtres de verreries belges.

En effet, peu organisés, les verriers se trouvent souvent démunis ou en sentiment d'infériorité face à un patronat qui veut dicter ses règles. Lors d'une grève, en mars 1884, l'Union reçoit le soutien financier des Knights of Labor (les chevaliers du travail), association américaine aux buts similaires. Cet apport fera exploser le nombre d'adhérents à plusieurs milliers sur Charleroi. Delwarte, membre actif du Parti ouvrier belge (P.O.B.), créé en 1885, prend également la plume dans le quotidien *Le Peuple*, où il s'oppose à la mise en place des fours à bassin.

Ciblée dans les procès qui ont suivi les émeutes de 1886, l'Union perd une grande partie de ses membres et de son crédit, jusqu'au jour de 1894 où Edmond Gilles crée la Nouvelle Union verrière, plus neutre politiquement et plus ouverte aux différents métiers verriers.

Bien que n'ayant existé que quelques années, l'Union verrière a représenté un réel tournant dans l'histoire syndicale du secteur.

LE TEMPS DE LA RECONNAISSANCE ET DU SOUVENIR

Les émeutes de 1886 servent d'électrochoc pour une société belge trop peu au courant de l'état de ses ouvriers. Dès la session parlementaire de 1886-1887, on lance une commission d'enquête sur le travail qui laissera apparaître de coupables abus, des conditions de travail déplorables. « D'autre part, la situation intellectuelle, morale et matérielle des travailleurs était des plus lamentables »^[41].

De nouvelles sont votées : Conseil de l'industrie et du travail (1887), loi sur les établissements dangereux (1887), loi sur le travail des femmes et des enfants (1888), conseil des prud'hommes (1889), les sociétés mutuellistes (1894), les unions professionnelles (1898), le contrat de travail (1900), les pensions de vieillesse (1900), le repos du dimanche (1905), etc. Un ensemble législatif qui existe et sert encore de base actuellement.

En parallèle, les mouvements ouvriers se sont, eux aussi, structurés. Syndicats, caisses d'entraide, coopératives, conférences d'éducation... Ces associations, pour beaucoup, ont été montées de concert avec « la bourgeoisie », dans un savant mélange de paternalisme et d'avancées sociales.

La prise en compte de l'état des taudis ouvriers a amené les Communes, dans la foulée de la promulgation de la loi sur les habitations ouvrières, à fonder des cités sociales. Les diverses lois sur l'alcoolisme, soutenues par les ligues de tempérance, ont diminué drastiquement les dégâts liés à l'abus de boisson au sein des usines, des familles... De manière générale, un consensus existe entre catholique, libéraux et socialistes pour aller vers un mieux, même si des poussées électoralistes et des freins philosophiques existent.

Enfin se créent des écoles ménagères pour aider les jeunes filles, trop souvent inaptes à tenir leur maison, car ouvrières dès leur plus jeune âge. À Charleroi, Paul Pastur pousse pour une Université du Travail, des écoles professionnelles.

La verrerie Baudoux, elle, n'est plus qu'un fantôme dans le paysage industriel de Charleroi. L'usine ferme définitivement ses portes en 1897 ; Eugène Baudoux meurt en mai 1912.

Le temps est passé et les ouvriers de 1886 ne sont plus. À la date anniversaire, les journaux rappellent les combats menés, les résultats obtenus. Le temps de la commémoration est maintenant venu, comme chaque année à Roux, fin mars, en évoquant ces hommes et femmes qui sacrifièrent beaucoup pour des droits aujourd'hui considérés comme acquis.

*Dessin placé en une du Journal de Charleroi du 08 octobre 1907
lors de la commémoration des émeutes de 1886
[source : www.belgicapress.be].*



LE MONUMENT ACTUEL DE 1886 À ROUX

En ce 07 octobre 1907, c'est un ciel gris qui chapeaute les cérémonies inaugurant le monument de Roux en souvenir des victimes de 1886. Une simple pierre encadrée par une barrière en fer forgé. Ils sont près de 400, drapeaux et personnalités socialistes en tête, à rendre hommage. De longs discours, dont celui, marquant, de Georges Maes : « C'est par le plomb que l'on a fait taire les revendications de ces misérables qui ont l'audace de demander du pain. [...] O ! Vous, innocentes victimes, qui reposez sous cette pierre, soyez bénis puisque le sacrifice de votre vie a été d'un effet salutaire à toute notre classe »^[43].

Honorées chaque année par une courte cérémonie, les victimes servent encore d'exemples de nos jours afin de voir aboutir les luttes syndicales pour un mieux-être ouvrier.

NOTES

- [1] Sylvain Mazy, À la lueur des incendies... Les émeutes de mars 1886. La répression. In : La Wallonie, 11-04-1936, p. 7.
- [2] ----, La manifestation des sans-travail de Londres. In : Le Peuple, 11-02-1886, pp. 1-2.
- [3] La Commune de Paris est un mouvement insurrectionnel des ouvriers rejetant principalement la gouvernance de l'état français pour instaurer, à la place, une démocratie plus directe. Pendant 3 mois, de mars à la fin mai 1871, le mouvement se terminera par la « semaine sanglante » où, par la force, l'armée reprendra le contrôle des institutions parisiennes et fera la mise au pas des révolutionnaires. Voir à ce sujet : https://fr.wikipedia.org/wiki/Commune_de_Paris.
- [4] Jean Neuville, Naissance et croissance du syndicalisme. T1 : l'origine des premiers syndicats. EV0, p. 206.
- [5] ----, Grève dans le pays de Charleroi. In : L'Union de Charleroi, 27-03-1886, p. 2.
- [6] Le terme « grèvelettes », ainsi que l'expression « grèves à petotes » (grèves à patates) sont issus d'un travail sur l'ouvrage de Frans Van Kalken, *commotions populaires en Belgique (1834-1902)*. Une grève à patates équivaut au « lundi chômé » où l'ouvrier préférerait rester chez lui plutôt que de se rendre à son travail, à s'occuper de son jardin, entre autres. Voir : <https://unionisme.be/livre/vankalken-commotions/chapitre/emeutes-belgique-1886/> (site visité le 21-01-2026).
- [7] Gustave Houdez, Quatre-Vingt-Six. 25 ans après. Frameries, Dufrane-Friart, 1911.
- [8] ----, Grève dans le pays de Charleroi. Supra., p.2.
- [9] Gustave Houdez, supra., p.12.
- [10] Francis Poty, Histoire de la démocratie et du mouvement ouvrier au pays de Charleroi. Bruxelles, éditions Culture et Civilisation, 1975, p.86.
- [11] Gustave Houdez, supra., p.13.
- [12] Voir à ce sujet : Jean Neuville, Naissance et croissance du syndicalisme. T1 : l'origine des premiers syndicats. EV0, pp. 206-209.
- [13] Frans Van Kalken, *commotions populaires en Belgique (1834-1902)*. Voir : <https://unionisme.be/livre/vankalken-commotions/chapitre/emeutes-belgique-1886/> (site visité le 21-01-2026).
- [14] Gustave Houdez, supra., p.14.
- [15] Francis Poty, supra., p.86.
- [16] Gustave Houdez, supra., p.11.
- [17] Gustave Houdez, supra., p.17.
- [18] Francis Poty, supra., p.87.
- [19] Gustave Houdez, supra., p.16.
- [20] ----, les troubles à Charleroi. In : le Patriote illustré, 2^e année, n°23 du 04-04-1886, pp. 179 et 180.
- [21] Francis Poty, supra., p.87.
- [22] ----, les troubles à Charleroi. In : le Patriote illustré, 2^e année, n°23 du 04-04-1886, pp. 179 et 180.
- [23] Gustave Houdez, supra., p.19.
- [24] Francis Poty, supra., p.87.
- [25] ----, Enterrement des victimes à Roux. In : L'Union de Charleroi, 31-03-1886, pp.1-2.
- [26] ----, Les troubles dans les provinces de Liège et de Hainaut. In : L'illustration européenne, 16^e année, n°27 du 10-04-1886, p.213.
- [27] Gustave Houdez, supra., p.21.
- [28] cité par Frans Van Kalken, *commotions populaires en Belgique (1834-1902)*. Une grève à patates équivaut au « lundi chômé » où l'ouvrier préférerait rester chez lui plutôt que de se rendre à son travail, à s'occuper de son jardin, entre autres. Voir : <https://unionisme.be/livre/vankalken-commotions/chapitre/emeutes-belgique-1886/> (site visité le 21-01-2026).

(29) Gustave Houdez, *supra.*, p.21.

(30) Francis Poty, *supra.*, p.87.

(31) Clément Lyon, Quelques réflexions sur les journées anarchiques des 26 et 27 mars 1886. In : L'Education populaire, 10e année, n°14 du 08-04-1886, p.1.

(32) Gustave Houdez, *supra.*, p.21.

(33) Idem, p.19.

(34) Jean Neuville, *supra.*, p. 207.

(35) Gustave Houdez, *supra.*, p.34.

(36) Francis Poty, *supra.*, pp.88-89.

(37) Gustave Houdez, *supra.*, p.106.

(38) Idem, p.112.

(39) Francis Poty, *supra.*, pp.89.

(40) Gustave Houdez, *supra.*, p.122.

(41) Idem, p.123.

(42) André Vander Mensbrugghe, Alfred Vander Smissen. In : Biographie nationale, tome 22 (Schott-Smyters). Bruxelles, Emile Bruylant, 1914-1920, col. 839-844.

Si l'orthographe de Van der Smissen varie, je m'en tiens à celle fournie par https://ars-moriendi.be/VAN_DER_SMISSEN.html, qui reproduit son faire-part de décès (page consultée le 27-01-2026).

(43) ----, À la mémoire des victimes de mars 1886. In : Le Journal de Charleroi, 08-10-1907, pp. 1-2.



RETROUVEZ LES AUTRES ARTICLES
DU SERVICE ARCHIVES VIA :

[www.charleroi.be/media-center/
publications/categorie/archives](http://www.charleroi.be/media-center/publications/categorie/archives)
www.cpascharleroi.be/archives



CPAS
CHARLEROI